

machault ^{No.7}

infos.

Le magazine de votre commune



Dossier : Réunion Publique - p. 06

Les ACTIONS COMMUNALES p. 04
MACHAULT pratique p. 14

Vie ASSOCIATIVE p. 16
COMMERCES et ENTREPRISES p. 18
AGENDA p. 20

ÉDITORIAL



La liaison douce, le terrain multisports, les aménagements pour personnes à mobilité réduite, la restauration du petit patrimoine et des chemins communaux sont autant de travaux engendrés depuis plusieurs mois par la municipalité pour embellir et sécuriser notre commune. Nous espérons qu'ils vous donneront entière satisfaction et que les espaces de circulation et de jeux, à destination notamment des enfants et des adolescents seront utilisés avec bienveillance. De la même façon que j'organise, depuis le début du mandat, des réunions publiques pour informer la population des projets de la municipalité, je souhaite échanger avec les jeunes Machauliens sur l'avenir de la commune. J'aspire à ce que deux ou trois d'entre eux se mettent en contact avec moi ou le secrétariat pour définir une date de réunion publique « spéciale jeunes » et discuter des termes de cette future entrevue, qui pourrait avoir lieu à la rentrée de septembre.

Le dossier central revient sur ces projets et les subventions recherchées pour les mener à bien. Parmi les plus complexes, la réhabilitation de la ferme communale, un ensemble au coeur du bourg qui apporterait une nouvelle attractivité et un nouveau dynamisme au village.

Si les travaux d'aménagement ont occasionné quelques désagréments côté circulation, ils devraient être terminés à l'automne. Nous vous remercions de votre patience.

Le conseil municipal a noté plusieurs incivilités et aimerait sensibiliser la population quant à la propreté sur la commune et la multiplication des déjections canines. La circulation et l'accès aux chiens sur plusieurs lieux de la commune ont fait l'objet d'un arrêté municipal. La recrudescence de dépôts sauvages est aussi un problème communal. Nous comptons sur la population pour nous signaler toute infraction constatée.

Le budget pourra vous éclairer sur la gestion courante, les investissements, les dépenses de fonctionnement que la municipalité met en oeuvre. Vous remarquerez notamment la diminution, depuis le début du mandat, de plus de 20 % des charges de fonctionnement que nous avons transférés en investissement et l'apport important des subventions permettant la réalisation des projets.

Le portrait est consacré à une Machaulienne qui prendra à la rentrée la direction de l'école de Féricy. Nous lui présentons toutes nos félicitations et l'assurons de notre soutien.

La municipalité, en partenariat avec les associations machauliennes, organise une fête exceptionnelle le samedi 2 septembre. Vous trouverez dans ce magazine le détail de cette manifestation, où nous vous espérons très nombreux.

Je vous souhaite une bonne lecture et de belles vacances.

Votre Maire

Christian Poteau

ÉTAT CIVIL

septembre 2016 - janvier 2017



Naissance

Victorya, Neela HENRY née le 03/02/2017

Camille, Marie, Josette BROCHET née le 27/04/2017

Théo, Paul, Stéphane VICAIRE né le 03/05/2017

Harmonie, Floriane, Marlène FERAUD née le 31/05/2017

Mariage

Vanessa, Josiane, Jeannette, Micheline OUADI

et Benjamin, Ghislain, Maxime COSTE le 11/02/2017

PORTRAIT

Aurélie Parisot

Prochaine directrice de l'école de Féricy



Jeune femme brune au regard clair, posée et souriante, Aurélie Parisot a le profil idéal d'une directrice d'école. Cette machaulienne, mère de deux jeunes enfants, est aussi déterminée dans ses choix et ses envies, transmettre la bienveillance et privilégier des relations cordiales.

Un parcours professionnel riche en expériences

Titulaire d'un bac S et d'une maîtrise de LEA (Anglais-Allemand), Aurélie Parisot a hésité entre deux carrières professionnelles : le management et l'enseignement. Très jeune, devenir maîtresse est une évidence. Adolescente, elle donne des cours particuliers. Étudiante, elle s'engage auprès de l'AFEV, en accompagnant bénévolement des enfants en difficulté scolaire. « *J'ai passé le concours de l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres) en candidat libre en 2005 alors que j'étais partie en Allemagne en tant qu'assistante de français dans un collège/lycée* », explique-t-elle. Lorsqu'elle revient sur le territoire, forte de ces expériences, et après avoir obtenu son diplôme de Professeur des écoles puis de Directeur d'école, elle prend la direction de 2007 à 2010 d'une petite école à Saint-Martin-des-Champs en Seine-et-Marne, où elle enseigne aux élèves de CM1 et CM2.

L'école de Féricy, une belle opportunité

Elle choisit ensuite de se mettre en disposition de l'éducation nationale et dirige pendant 5 ans une équipe au sein d'un commerce de matériels hi-fi/vidéo. L'envie de se tester, de se prouver d'autres aptitudes, de changer de rythme ? Certainement tout cela à la fois. « *Ce passage dans un commerce a été très formateur d'un point de vue*

de la gestion des conflits et du relationnel en général. Cette mission d'encadrement m'a bien plu, mais j'aime tellement travailler avec les enfants... », poursuit Aurélie. A la naissance de sa première fille, alors qu'elle évoque un retour à ses premières amours, l'éducation nationale la recontacte. Pendant un an, Aurélie Parisot est affectée dans une brigade départementale de remplacement dans les écoles du Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry, Féricy qui l'accueillent pour quelques jours, quelques semaines. Son passage à Féricy l'enchantent. « *L'ambiance de l'école, les enseignants sympathiques, les élèves curieux et gentils, j'ai tout aimé de cette expérience* ». L'an dernier elle était en poste fixe sur trois écoles à Champagne-sur-Seine, Vernou-la-Celle et Moret-sur-Loing. Il y a quelques semaines, alors qu'elle vient d'avoir un deuxième enfant, elle a l'opportunité de prendre la direction de cette école qui l'a accueillie petite fille.

Le retour aux sources

Aurélie Parisot est une enfant du pays, des grands-parents machauliens et des parents qui habitaient Vulaines-sur-Seine mais travaillaient à Machault. Elle a un souvenir très précis de la petite école avec son directeur, Monsieur Fornage, dont elle ne tarit pas d'éloge, et qui lui a transmis ce goût du savoir et cette envie de le transmettre aux plus jeunes.

Passionnée de lecture, de jardinage et de yoga, qu'elle pratique depuis l'âge de 16 ans, cette enseignante sereine et active veut prolonger les atouts de l'école. « *J'aimerais pérenniser la bonne ambiance que Brigitte Faure, la directrice depuis 20 ans, a instaurée ; le bon niveau d'anglais*

“ L'ambiance de l'école, les enseignants sympathiques, les élèves curieux et gentils, j'ai tout aimé de cette expérience ”

- qu'Aurélie Parisot maîtrise parfaitement - et le jardin pédagogique », dont l'idée l'a particulièrement séduite. En tant que représentante de parents d'élèves à Machault cette année, elle a participé au « Café de la communauté éducative » et apprécié son côté constructif, les échanges avec le RPI et avec le personnel travaillant auprès des enfants. En tant que directrice d'école, Aurélie Parisot aura à coeur d'être l'interface objective des différents acteurs : partenaires institutionnels (RPI, mairie),

enseignants sur les deux écoles du RPI - elle est ravie de travailler avec Sylvie et Pascal Jacques -, personnel encadrant, parents d'élèves, inspection académique... pour le bien-être des enfants. Elle travaille depuis quelques semaines avec Brigitte Faure, pour connaître tous les rouages de cette école. L'enseignante Claire Corbin, assurera l'intérim de la direction au mois de septembre car Aurélie Parisot sera encore en congé maternité. Sa rentrée se fera en octobre où elle prendra en charge la classe de CM1-CM2. Mais elle ne pourra certainement s'empêcher de passer de temps en temps à l'école, à son école !

LES ACTIONS COMMUNALES

ACTUALITÉS À LA UNE

CIRCULATION

avec les travaux en cours

Les différents travaux en cours et à venir sur la commune peuvent occasionner des désagréments. Pourtant la création de la liaison douce ce printemps, les travaux d'aménagement rue du Chemin vert jusqu'à la fin de l'été et les travaux d'enfouissement des réseaux de Champagne jusqu'au début de l'automne, contribueront à améliorer le cadre de vie de la commune et renforcer la sécurité de tous.

La municipalité et les entreprises vous remercient pour votre patience et votre civisme, car durant cette période, la circulation est modifiée au fur et à mesure de l'avancement des travaux, la vitesse est limitée à 30 km/h et les zones de chantier sont fermées aux riverains.

TRANSFERT

de compétences DU CCAS

Alors que la loi NOTRe a rendu facultatif un centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1 500 habitants, le conseil municipal de Machault a décidé à l'unanimité de dissoudre le CCAS et de transférer à la commune, ses attributions et compétences. Cette mesure est d'application depuis le 31 décembre 2016. Les dossiers de la vie sociale sont désormais étudiés par le conseil municipal. Toute demande d'aides sociales légales est à effectuer en mairie.

JOURNÉE *de la femme*

Le 8 mars 2017, à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes, Yves Jégo, Député, a remis à Jeannine André, présidente du Club des aînés de 2002 à 2016, une médaille d'honneur de l'Assemblée

Nationale accompagnée d'un diplôme. Son dévouement et son volontariat à l'égard de la commune ont ainsi été récompensés.

Les ÉLECTIONS à MACHAULT en 2017

Élection présidentielle

L'élection présidentielle 2017 a eu lieu les dimanches 23 avril (1^{er} tour) et 7 mai (2^d tour). Emmanuel Macron (En Marche !) est arrivé en tête du scrutin, crédité de 59,65% des suffrages. En deuxième position, Marine Le Pen (FN) a recueilli un score de 40,35%.

LISTE DES CANDIDATS	VOIX	% INSCRITS	% EXPRIMÉS
M. Emmanuel MACRON	207	40,67	59,65
Mme Marine LE PEN	140	27,50	40,35

	NOMBRE	% INSCRITS	% VOTANTS
Inscrits	509		
Abstentions	109	21,41	
Votants	400	78,59	
Blancs	50	9,82	12,50
Nuls	3	0,59	0,75
Exprimés	347	68,17	86,75

Élections législatives

Les élections législatives 2017 ont eu lieu les dimanches 11 juin (1^{er} tour) et 18 juin (2^d tour). Machault appartient à la 3^e circonscription du département de la Seine-et-Marne. Yves Jégo est arrivé en première position à Machault en obtenant 75,37% des suffrages. Quant à Aymeric Durox, il a réuni 24,63% des bulletins.

LISTE DES CANDIDATS	VOIX	% INSCRITS	% EXPRIMÉS
M. Yves JÉGO	153	30,06	73,37
M. Aymeric DUROX	50	9,82	24,63

	NOMBRE	% INSCRITS	% VOTANTS
Inscrits	509		
Abstentions	293	57,56	
Votants	216	42,44	
Blancs	9	1,77	4,17
Nuls	4	0,79	1,85
Exprimés	203	39,88	93,98

Le BUDGET communal

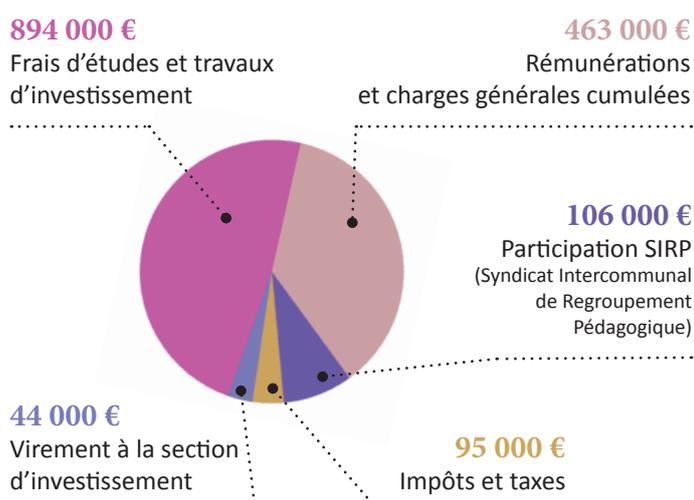
De 2015 à 2017, la dotation forfaitaire accordée aux communes par l'État a diminué fortement. Pour la commune de Machault, elle est passée de 66 000 € à 46 000 €. Malgré cela, la municipalité poursuit sa politique d'investissement, en sollicitant tous les organismes susceptibles d'apporter des subventions et en diminuant ses dépenses de fonctionnement. Vous remarquerez (tableau ci-dessous) la nette diminution des charges de fonctionnement depuis 2014, un des axes majeurs de la politique budgétaire de cette municipalité. Cette baisse des charges a permis de transférer dans le budget prévisionnel 44 000 € de dépenses de fonctionnement en recettes d'investissement. Par ailleurs, les impôts n'ont pas subi d'augmentation au niveau communal ou intercommunal. Mais la répartition des taux d'imposition, ainsi que la FPU (fiscalité professionnelle unique) ont été transformées du fait de la mise en place de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Pour 2017, le budget prévisionnel s'élève à 1 602 800 €.

Budget prévisionnel de 2017

Le budget prévisionnel est un acte de prévision (avant la gestion). C'est l'autorisation des dépenses.

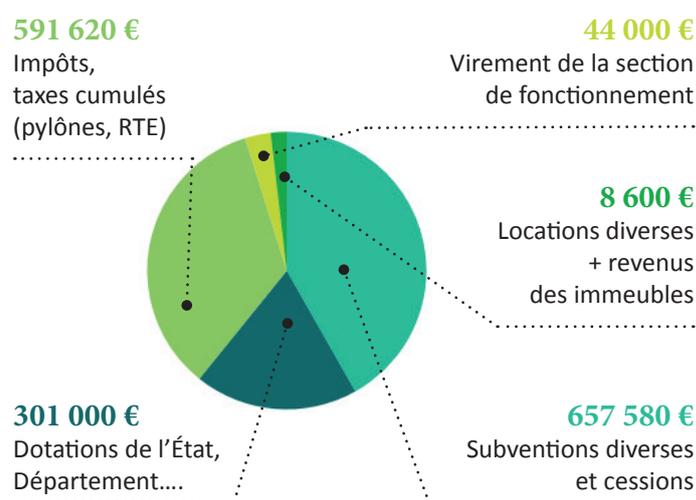
DÉPENSES

Investissement et fonctionnement 1 602 800 €



RECETTES

Investissement et fonctionnement 1 602 800 €



Evolution des dépenses de fonctionnement des comptes administratifs de 2014 à 2016

Le Compte administratif est le rendu des opérations budgétaires exécutées. Il retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire. Il traduit les réalisations effectivement menées tant en fonctionnement qu'en investissement et permet ainsi d'apprécier la santé financière de la collectivité.

Section Fonctionnement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	% ÉVOLUTION
DÉPENSES				
<i>Charges à caractère général</i>	200 927,04	177 684,84	158 565,30	-21,08
<i>Charges de personnel</i>	180 363,25	171 636,84	162 283,72	-10,02
<i>Atténuation de produits</i>	45 860,00	53 687,00	51 005,00	11,21
<i>Autres charges de gestion courante</i>	183 394,17	142 743,64	157 950,54	-13,87
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	610 544,46	545 751,94	529 804,56	-13,22

LES ACTIONS COMMUNALES

DOSSIER | Réunion Publique

LES SUBVENTIONS TOUJOURS AU COEUR DES AMÉNAGEMENTS ET PROJETS

Qu'ils soient réglementaires, sécuritaires, esthétiques ou de confort, les travaux engagés par la municipalité font toujours l'objet de recherche de subventions en amont. La réunion publique du 24 juin 2017 a permis à une centaine de Machauliens de mieux comprendre les rouages entrepris par les élus pour réaliser les nombreux projets depuis le début du mandat.

Le maire, Christian Poteau, est revenu notamment sur les réalisations effectuées, celles en cours, le projet de réhabilitation de la ferme. Le collège de Vulaines-sur-Seine a également été abordé lors de cette réunion (cf page 10).

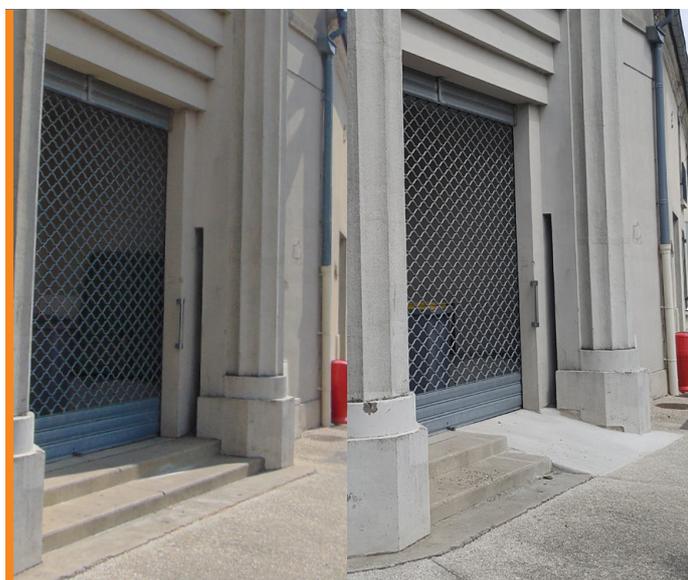
LES TRAVAUX effectués

Aménagements réglementaires : rampe d'accès PMR

Deux établissements recevant du public (ERP) ont été rendu accessibles aux Personnes à mobilité réduite (PMR). Une rampe d'accès a été créée au niveau de l'église et de la salle des fêtes. Ces travaux ont bénéficié de subventions de la part de l'État.

AVANT

APRÈS



Aménagements sécuritaires et esthétiques

La rénovation du mur de l'abbé Duval nécessaire du fait de la fréquentation du jardin éponyme par des enfants a bénéficié d'une subvention liée aux monuments aux morts. En effet, la plaque commémorative apposée sur ce mur a permis l'aide du ministère de la Défense.

AVANT

APRÈS



Les travaux liés au petit patrimoine et aux chemins communaux sont subventionnés par le Département dans le cadre du PDIPR (cf Environnement p 12) : piliers du cimetière, réfection des accotements du parking de la mairie, aménagement du Chemin des Trois Chênes, Toit du lavoir, Passerelle du ru de la Vallée Javot, etc.

AVANT

APRÈS

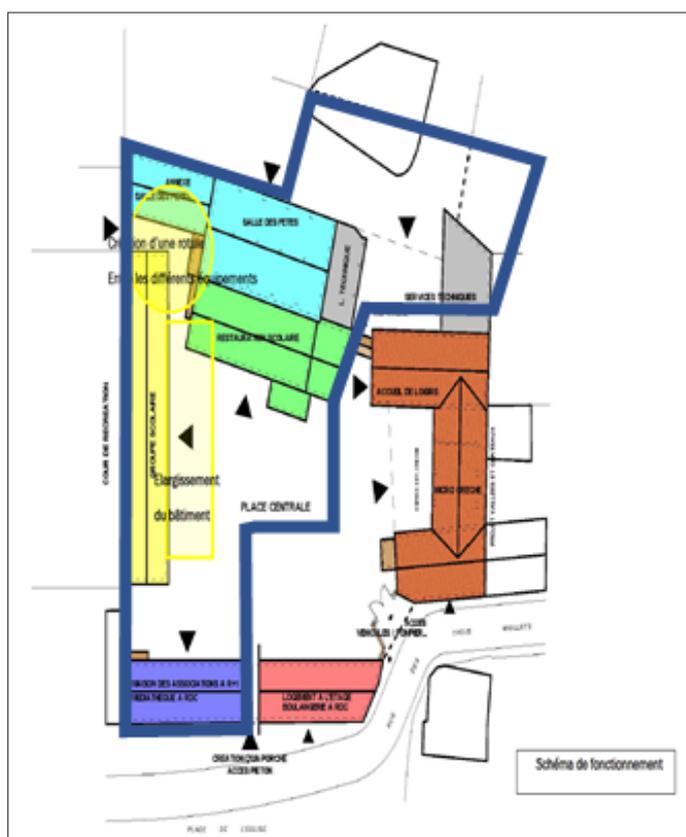


Le PROJET de réhabilitation de la FERME



Située 39 rue des Trois Maillets, la ferme communale fait l'objet d'un grand projet de réhabilitation sur plusieurs années. La maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet a été attribuée à Barbara Dumont, du cabinet d'architecture BW de Vaux-le-Pénil.

La crèche, l'accueil de loisirs sont des projets subventionnés par l'ex-Communauté de communes Vallées et Châteaux (hors périmètre bleu). Les travaux de la micro-crèche débuteront à l'automne pour une ouverture espérée en septembre 2018. Suivront l'accueil de loisirs et une boulangerie, dont l'étude de viabilité commerciale est favorable. La Région Île-de-France, le Département et la Préfecture pourraient soutenir ce projet de boulangerie dans le cadre d'un contrat de ruralité.



- Crèche : 20 places
- Centre de loisirs : 50 places
- Boulangerie : 120 m²

Les autres projets de cette réhabilitation n'ont pas encore fait l'objet de recherche de subvention, le maire voulait présenter l'ensemble à ses concitoyens à la réunion publique avant de s'engager plus avant. Sont prévus :

- Commerce de produits locaux : 50 m²
- Groupe scolaire : 141 élèves
- Restauration scolaire : 2 services et 63 élèves
- Salle des fêtes : 320 m² - Maison des associations : 380 m².

CALENDRIER DU PROJET

2015 - étude pré-opérationnelle

Mai 2016 - désignation d'un mandataire

Décembre 2016 - désignation d'un architecte

Janvier 2017- travail sur le programme et le financement de la boulangerie et d'un espace de vente de produits locaux (réunions avec la Région Île-de-France, le Département et la Préfecture)

Mars 2017 - plans d'avant projet (APS) de la boulangerie et plan d'ensemble

Avril 2017 - présentation du projet à l'architecte des bâtiments de France et réalisation d'une étude de viabilité commerciale pour la boulangerie

Juillet 2017 - dépôt du dossier de demande de subvention à la Région et au Département pour le volet commercial.

LES TRAVAUX *en cours*

Aménagements sécuritaires et de confort

- La liaison douce : Quasiment terminée, la liaison douce entre le bourg de Machault et le hameau de Villiers doit encore accueillir deux bancs publics et des plantations cet automne.

- Espace multisports : La fin des travaux est programmée à la mi-août par l'entreprise Aménagement 77.

Ces deux réalisations ont été possibles grâce au contrat C.L.A.I.R. (Contrat local d'aménagement intercommunal rural) de l'ex-Communauté de communes Vallées et Châteaux et subventionnées par le Département.

- Éclairage public subventionné par le SDESM : le parking attenant à l'espace multisports est doté d'un éclairage avec système de détection ; le tennis va bénéficier d'une mise en conformité de son éclairage (à LED).



Espace multisports

LES ACTIONS COMMUNALES

Les ÉVÉNEMENTS de la COMMUNE

Oeufs de Pâques

Le dimanche 16 avril, une soixantaine d'enfants de Machault ont participé à une chasse aux oeufs organisée par la municipalité. Cette animation, appréciée des jeunes enfants, sera bien sûr renouvelée l'an prochain.



Brocante

La brocante du 14 juillet se prépare. Le grand déballage aura lieu de 8 h à 18 h, rue des Trois Maillets. L'installation aura lieu de 6 h à 8 h et aucun véhicule ne sera autorisé à circuler ou stationner dans le périmètre de cette manifestation, tout au long de la journée. De plus, pour des raisons de sécurité, à partir de 9 h, la rue des Trois Maillets sera totalement close, par des véhicules (poids lourd). Buvette et restauration sur place.

Le marché du vendredi

Depuis la fin avril, la municipalité a mis en place un marché tous les vendredis de 16 h à 19 h 30, place de la mairie. Les métiers de bouche ont été privilégiés : poissonnier, boucher, fromager, producteur de miel, cuisine créole, maraîcher et un stand de bijoux fantaisie. La fréquentation a quelque peu diminué ces derniers temps. La municipalité ne doute pas que les Machauliens sauront pérenniser cette manifestation hebdomadaire conviviale avec des commerces ambulants de qualité.

Les protagonistes principaux

Le poissonnier, Patrice Louvet, arrive le vendredi matin de Dieppe (pêche Atlantique Nord-Est). Il propose des poissons et crustacés sur place mais des commandes particulières sont tout à fait envisageables. Sainville Pierre, de Vaux-le-Pénil, est un traiteur de cuisine créole. En plus des acras et boudins typiques, il produit également deux plats du jour et des desserts. Florian Legrand, « Le Rucher des Trois Moulins » apiculteur à Rubelles (de pères en fils) vend du miel et autres dérivés (pain d'épice, pollen, propolis, pastilles, vinaigre, etc.). Entomologiste, il développe des animations sur l'apiculture auprès des écoles et aide les particuliers à exploiter leur petit rucher. Xavier Ben Ayachi, boucher d'« Au bon billot » de Pamfou, propose des viandes limousines Label Rouge Blason Prestige (boeuf, veau, porc), de l'agneau Label Rouge, des volailles fermières de Mancy, du canard du sud-ouest et un rayon traiteur en partenariat avec la maison Loste Tradi-France. Revendeur de fruits et légumes, Catherine Madeleine privilégie les produits de qualité. Elle travaille avec des producteurs Seine-et-Marnais pour les légumes de saison, en agriculture raisonnée ou bio. Elle vend également des fromages artisanaux, de saison, traditionnels. Enfin Ingrid Brion de Pamfou expose des bijoux fantaisie, dont certains qu'elle réalise. Elle vend aussi du maquillage, des accessoires de mode, des produits d'hygiène en grand format, des lunettes et des loupes et même des « Hand Spinner », dernier jouet à la mode !



Fête du village le 2 septembre

Pour fêter des retrouvailles après les vacances d'été, sur proposition du maire, la commune a décidé d'organiser une manifestation ouverte à tous, gratuite et intergénérationnelle, le samedi 2 septembre 2017, à partir de 10 h, à l'espace Multisports.

Jeux, sport, ateliers et apéritif dînatoire offert

De nombreuses activités ludiques et sportives, pour tous les âges, ont été programmées avec l'aide des associations de la commune. Parmi ces animations, vous trouverez un baby-foot humain, un ball trap laser, trois structures gonflables, de la pétanque, des courses en sac, des jeux de fête foraine comme la pêche à la ligne et le chamboule-tout, mais aussi des démonstrations de fitness, de tennis, de billard, des tournois sur le City Stade, des ateliers patchwork et de maquillage, etc. Plusieurs stands de restauration seront disponibles. La fête sera dotée d'un animateur et d'une ambiance musicale. En soirée, la municipalité offrira un apéritif dînatoire aux Machauliens qui se seront inscrits préalablement en mairie, avec en plus un ticket de tombola par personne. La municipalité vous espère nombreux à cette fête du village exceptionnelle.



Votre aide est précieuse

Les bénévoles sont les bienvenus pour que la fête du village du 2 septembre se déroule dans de bonnes conditions. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Marché d'automne

La neuvième édition du « Marché d'Automne » se déroulera le dimanche 8 octobre, dans la salle du tennis ou en extérieur selon la météo, où petits producteurs (miel, confitures, vins, ...) et artisans (bijoux fantaisie, maroquinerie, etc.) seront présents dans une ambiance conviviale.

Restauration sur place disponible.



BOÎTE AUX LETTRES : ENCORE UN PETIT EFFORT



La municipalité et la Poste (les remplaçants) vous remercient de faire un effort quant à l'identification de vos boîtes aux lettres afin de faciliter la distribution d'information et de courrier.

LES ACTIONS COMMUNALES

ENFANCE | Jeunesse

La VIE SCOLAIRE

Le monde des oiseaux

Cette année, les trois classes ont mené un projet commun : découvrir le monde des oiseaux. Dès septembre, à l'initiative de la municipalité de Machault, l'association Initiatives 77 est venue faire fabriquer aux enfants des maisons à insectes et des nichoirs à mésange durant une semaine. Puis, en collaboration avec Vigie nature école, les classes ont observé, identifié, répertorié les espèces proches de l'école durant l'hiver grâce à des mangeoires disposées aux fenêtres. Moineaux domestiques, mésanges bleues, rouge-gorge, tourterelles n'ont plus de secret pour les enfants. En février, l'association Pie verte bio 77 est venue à l'école nous faire découvrir le monde des passereaux de nos jardins. Au second trimestre, les enfants ont dessiné de beaux oiseaux destinés à décorer torchons, tabliers et sets de table fabriqués par Pegasus mis en vente pour financer une des deux sorties de fin d'année. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés au cours de ce projet, les parents d'élèves, les deux municipalités et le P'tit Machault. Grâce à eux, en mai, les enfants ont visité la ferme pédagogique de Saint-Hilliers, à la découverte des animaux à poils et à plumes. En juin, ils se sont rendus à Rambouillet, au Parc animalier, pour approcher le monde des rapaces. Dans notre jardin pédagogique, chaque classe a élaboré son jardin à oiseaux. Une année bien remplie qui s'est terminée par notre traditionnelle kermesse. Un grand merci à tous nos visiteurs et parents animateurs. Déjà un nouveau projet est en préparation. L'an prochain, cap vers le Grand Nord.

L'équipe enseignante de Machault



La VIE PÉRISCOLAIRE

Inscriptions scolaires 2017-2018

Sont concernés par cette inscription :

- tous les enfants nés en 2014, pour les petites sections
- tous les enfants nouvellement arrivés sur la commune

L'inscription se fait en deux temps :

1. En mairie, pour la pré-inscription, avec les documents suivants :

- Le livret de famille (ou extrait d'acte de naissance)
- Un justificatif de domicile
- Carnet de santé (page de vaccination)
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé

2. A l'école, après prise de rendez-vous avec la directrice, pour l'inscription définitive

Rythmes scolaires

Le projet de décret du nouveau ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, prévoit la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours ainsi que le décompte en demi-journées. Le 13 juin, Jean-Michel Blanquer annonçait que toute évolution de la semaine scolaire devrait faire l'objet d'un consensus local entre les communes, l'équipe éducative, les représentants des parents d'élèves et les services académiques. Le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRP) ainsi que les communes de Machault et de Féricy, en conseil municipal, ont décidé le retour à la semaine de quatre jours. Les conseils d'école ont également émis un avis favorable. Le SIRP informera les parents d'élèves dès qu'il connaîtra la position des services académiques.

Le Café de la communauté éducative

À l'initiative des représentants de parents d'élèves de Machault et Féricy, une réunion du Café de la communauté éducative est organisée une fois par mois en alternance à Machault (salle de la garderie) et à Féricy (salle des fêtes).

Tous les parents, mais aussi les enseignants, le personnel s'occupant des enfants durant le temps scolaire mais aussi extra scolaire sont invités à échanger autour de l'éducation des enfants, du rôle des parents et de tous les acteurs qui gravitent autour. Cela permet de favoriser les échanges, de tisser du lien entre les familles, l'école, le personnel. Les membres du RPI sont régulièrement présents lors de ces réunions, ils apportent des éclaircissements sur le fonctionnement du regroupement pédagogique et sont à l'écoute des parents pour envisager des modifications entérinées ensuite par le SIRP. Les initiatives du Café de la communauté éducative, comme le nettoyage de printemps à Machault du 25 mars, a été soutenu par la commune, qui a mis à disposition du matériel.

Collège de Vulaines : un bel ouvrage architectural



Le 2 juin 2017, plusieurs élus concernés par ce projet, dont Christian Poteau, ont été invités à visiter le chantier du futur collège de Vulaines-sur-Seine, auprès du président du Département, Jean-Jacques Barbaux.

À la rentrée scolaire 2018, ce collège accueillera 600 élèves dans un bâtiment Haute qualité environnementale (HQE) avec panneaux photovoltaïques et solaires sur la toiture de la demi-pension et du préau et toit végétalisé sur un autre bâtiment. Ce site d'un peu moins de 5000 mètres carré, dessiné par l'architecte Claudia Sansovini est fait de béton blanc poli de Grèce, de poteaux métalliques en forme d'arbre, un préau de type pergola, de grands volumes et de grandes baies vitrées. Les nouvelles technologies éducatives seront présentes avec un raccordement à la fibre optique et la mise en place de tableaux numériques. Les professeurs actuels du collège Coupérin enseigneront dans ce collège. Et concernant la restauration scolaire, les repas devraient être préparés sur place.

Le gros oeuvre est assuré par l'entreprise Boyer. Coût de l'opération : 21 750 000 €, dont 1 000 000 € pour dépolluer le site.



«Brigitte Faure, directrice de l'école élémentaire de Féricy prend sa retraite en juillet 2017. Un grand merci à elle pour ces vingt années passées au sein du RPI à enseigner à «nos chères petites têtes blondes» mais aussi à leur faire découvrir plusieurs coins de France. Clément se souvient encore de la Baie de Somme et du Parc de

Marquenterre. Quant à moi, je garderai le souvenir d'une personne toujours d'égale humeur, joyeuse, avec qui j'ai eu plaisir à collaborer. Bonne continuation à Brigitte pour cette nouvelle période qui s'ouvre, nul doute qu'elle sera très occupée !...

J'en profite pour féliciter Aurélie Parisot, Machaulienne, qui va la remplacer et à qui je souhaite la bienvenue !»

Sophie Testa-Martin

Vice-présidente du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Transport scolaire : L'inscription en ligne à la carte Scol'R est ouverte

Les circuits spéciaux scolaires, mis en place en l'absence de lignes régulières de bus, sont organisés par le Département de Seine-et-Marne. La carte Scol'R est valable uniquement sur les circuits spéciaux durant la période scolaire.

L'inscription en ligne est ouverte sur le site www.seine-et-marne.fr pour l'année scolaire 2017-2018.

Pour rappel, la participation familiale à la carte Scol'R, quels que soient les critères de distance et de sectorisation, est la suivante :

- Primaires en RPI ou assimilé : 50 € TTC
- Primaires hors RPI ou assimilé : 100 € TTC
- Collégiens : 100 € TTC
- Lycéens : 150 € TTC
- Non Seine-et-Marnais : 300 € TTC

QUEL TITRE DE TRANSPORT POUR MON ENFANT ?



CARTE SCOL'R



CARTE IMAGINE R

En cas de doute sur le type de ligne emprunté par mon enfant, je contacte le transporteur dont le nom figure sur l'abribus

QUEL TARIF ?

Année scolaire 2017-2018

Montants TTC payables en 3 fois		Montants TTC à la charge des familles après aide départementale***	
Primaires RPI* ou assimilé**	50 €	Primaires RPI* ou assimilé**	50 €
Primaires hors RPI* ou assimilé**	100 €	Primaires hors RPI* ou assimilé**	100 €
Collégiens	100 €	Collégiens	100 €
Lycéens	150 €	Lycéens	350 €

*Regroupement pédagogique intercommunal **commune fusionnée ou dont l'école a été fermée
***Montant TTC subvention départementale incluse

COMMENT S'INSCRIRE ?

A partir du 6 juin 2017

- par courrier en renvoyant le **formulaire téléchargeable** sur seine-et-marne.fr
- en ligne sur seine-et-marne.fr

Imagine R
Imprimé à retirer en gare ou auprès des transporteurs
Info + : Imagine-r.com

La carte scolaire bus ligne régulière : tarifs + inscription auprès des transporteurs.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE
bureauoffrescolaire@departement77.fr / 01 64 14 77 77 / seine-et-marne.fr rubrique cadre de vie et transports

Secrétariat

Contact : sirpmf77@gmail.com.

Pour les questions urgentes, merci de contacter directement la mairie de Féricy au 01 64 23 85 26.

LES ACTIONS COMMUNALES

ENVIRONNEMENT

Nettoyage de printemps

Le 25 mars 2017, le Café de la communauté éducative, en partenariat avec la municipalité, a organisé le 1er nettoyage de printemps sur la commune. Les enfants accompagnés d'adultes ont ramassé débris et détritus abandonnés par des concitoyens peu sensibilisés à l'écologie. Les enfants ont pris ainsi conscience de l'intérêt de ne pas abandonner ses déchets n'importe où et de l'incivisme d'un trop grand nombre de citoyens.



Travaux effectués avec Initiatives 77



La restauration du petit patrimoine et l'aménagement des chemins communaux poursuit son cours. Grâce au Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées (PDI-PR), subventionné par le Département, la 2^e tranche des travaux a été effectuée ce printemps et continuera cet été. Ils sont réalisés par l'association Initiatives 77, agence d'insertion.

Démoussage du toit du lavoir, à la main sans produits phytosanitaires, la commune étant au Zéro Phyto

Avant

Après



Réfection des accotements du parking de la mairie

Avant

Après



Restauration de la passerelle au-dessus du ru de la Vallée Javot

Avant

Après



Mise en place cet été de garde-corps sur les deux ponts qui enjambent la vallée de Javot : le pont du chemin de Bailly et le pont du ru de la vallée.

ENTRAIDE *au civisme*

Devant la recrudescence de dépôts sauvages sur la commune et afin de protéger l'environnement, la municipalité a dû remettre des barrières cadenassées sur certains chemins. Les propriétaires, exploitants agricoles, chasseurs, etc. peuvent demander à la mairie une clef de cadenas pour accéder à leurs parcelles en véhicule. N'hésitez pas à signaler toutes infractions que vous pourriez constater.

Une attitude responsable est l'affaire de tous !

Il a encore été constaté ces dernières semaines de mauvaises utilisations et des incivilités. Les élus vous remercient de bien vouloir respecter les consignes d'utilisation de la benne à déchets verts. Les particuliers sont invités à déposer UNIQUEMENT des déchets verts dans ces bennes. Les contenants de « transport » de déchets verts (sacs plastiques, sacs poubelles...) n'y sont pas les bienvenus !

Il en est de même pour les encombrants, les consignes ne sont pas toujours respectées. Pour rappel, les encombrants sont :

« Les déchets solides qui, de par leur taille/volume/densité, ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères résiduelles, soit tout objet de plus de 30 cm restant manipulable par au plus deux personnes. »

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ne sont pas acceptés non plus.

Plus d'information sur le site du Smitom-Lombric : www.lombric.com



POUR QUE *les espaces verts* RESTENT *propres*

Devant la recrudescence des déjections canines et dans un souci de salubrité publique, la municipalité a décidé, lors d'un conseil municipal en date du 15 mars 2017, de réglementer la circulation des chiens et leur accès sur plusieurs lieux sur la commune où ils sont désormais interdits : le terrain de boules, le jardin de l'abbé Duval, les espaces verts du terrain multisports, devant et derrière l'église. La municipalité vous remercie de préserver le travail des employés communaux, qui sont les premiers impactés par ces déjections. La mairie réfléchit à l'installation de distributeurs de sacs pour le ramassage de déjections canines sur d'autres lieux, comme la liaison douce, par mesure d'hygiène et de tranquillité publiques.

Collecte des déchets

Déchets verts

Une benne de collecte est disponible dans la commune, au bout du chemin de la rue des Fontenils, du 15 avril au 15 décembre.

Encombrants

Les encombrants seront collectés le mardi 3 octobre 2017.

Déchèterie

La commune de Machault est rattachée à la déchèterie du Châtelet-en-Brie, Rue des Prés Borets

N° Vert : 0 800 814 910

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Semaine : 13 h 45 - 19 h	Semaine : 14 h - 18 h
Samedi : 10 h - 19 h	Samedi : 9 h - 18 h
Dimanche : 10 h - 13 h	Dimanche : 10 h - 13 h

Bon à savoir

Poubelle de déchets recyclables

Si votre poubelle jaune est détériorée, le Smitom vous assure son remplacement gratuitement.
Contact : 0 800 814 910

MACHAULT PRATIQUE

À effectuer BIENTÔT EN MAIRIE : le Pacs et le changement de prénom



L'enregistrement, la modification et la dissolution des pactes civils de solidarité (Pacs), sont actuellement du ressort des tribunaux d'instance. À compter du 1^{er} novembre 2017, comme prévu par la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, ce sont les officiers d'état civil de la mairie qui auront la charge de ces actes. De la même façon, la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle transfère la charge de la procédure de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état civil, aux officiers d'état civil.

URBANISME : le recours à un architecte dès 150 m²



Depuis le 1^{er} mars 2017, la construction d'une maison de 150 m² et plus devra faire intervenir impérativement un architecte. Ce seuil était de 170 m² depuis 2012. La mesure concerne toutes les personnes physiques qui font

construire, ou modifient des constructions à l'exception des constructions à usage agricole.

Références juridiques : Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 et Décret n° 2016-1738 du 14 décembre 2016.

UN ARRÊTÉ «Sécheresse» émis PAR la préfecture

Un arrêté préfectoral, relatif aux mesures de limitation des usages de l'eau pour faire face à une pénurie, a été pris par le

Préfet le 28 juin 2017. À cette date, la commune de Machault est concernée par des mesures de sensibilisation.

Les Machauliens seront informés en mairie ou via les panneaux électroniques d'information si le seuil de restriction est atteint.

Des informations relatives à la gestion de la sécheresse sont également disponibles sur le site internet de la préfecture :

www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau, rubrique Gestion de crise

LES DANGERS du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux, incolore, inodore, très diffusible dans l'air. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. C'est une des causes principales d'intoxication mortelle en France puisqu'elle entraîne environ 150 décès par an. Ce chiffre reste constant en dépit de l'amélioration des conditions de vie dans les habitations et des campagnes de prévention.

D'où vient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Ce gaz ne vient pas des appareils électriques.

Il est le plus souvent lié à un mauvais entretien ou à une mauvaise utilisation d'un appareil de chauffage ou d'un moteur. Le dégagement est aussi favorisé par une aération insuffisante. Certaines intoxications surviennent aussi dans un contexte d'inhalation de fumée d'incendie.

Les bons réflexes

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous : ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson et sortez de chez vous.

EN CAS D'URGENCE, APPELÉZ LES SECOURS

- 18 - Pompiers
- 15 - Samu
- 114 - Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
- 112 - Numéro d'urgence depuis un portable.

Et attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

MESSE *le dimanche*

Jusqu'au 30 avril 2018, l'église Saint Vincent accueille des messes tous les dimanches. En effet, l'église Sainte Madeleine du Châtelet-en-Brie est fermée pour cause de travaux pendant plusieurs mois et l'église de Machault a été choisie comme église de substitution en accord avec la municipalité.

En conséquence, les messes du samedi soir qui sont célébrées dans différentes églises du canton ne sont plus proposées pendant cette période à Machault.



CARTE *d'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE*, *la MAIRIE de MONTEREAU surchargée*

Depuis le 1^{er} Juillet 2017, face à l'afflux de demandes, la mairie de Montereau-Fault-Yonne instruit exclusivement les dossiers des habitants du pays de Montereau pour réaliser leurs CNI. Les habitants de Machault désormais devront s'orienter vers les mairies de Melun, Dammarie-les-Lys, Nangis ou Fontainebleau, communes voisines équipées d'un appareil enregistrant les empreintes digitales.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

www.inpes.fr
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

LA SANTÉ AUX PORTES DE MACHAULT

La CPAM d'Avon

La Caisse primaire d'assurance maladie d'Avon est fermée depuis le 3 avril. Vous devez désormais vous rendre à Dammarie-les-Lys ou Montereau-Fault-Yonne, téléphoner au 3646 ou envoyer vos courriers à la CPAM de Seine-et-Marne 77605 Marne la Vallée cedex 03.

La maison médicale de Pamfou accueille un nouveau médecin généraliste

Docteur Milé Pavlovski

Consultation libre et sur rendez-vous.

Tél. : 01 60 96 70 63

Port. : 07 88 16 78 79

Prise de rendez-vous possible sur internet :
www.doctolib.fr

VIE ASSOCIATIVE

L'OFFICE *municipal* des SPORTS



En plus des activités proposées par l'OMS sur toute l'année, plusieurs événements ont clôturé en beauté cette fin d'année scolaire.

Christina a organisé, le 14 mai, une master classe de Djembel qui a été suivie par une trentaine de personnes. Un concours de pétanque de 16 doublettes, ouvert à tous les machauliens et adhérents OMS, organisé par Sylvette et Gilles, a permis le 3 juin dernier de belles rencontres sur le nouveau terrain. Le temps n'a pas été vraiment de la partie mais le barbecue organisé par le P'tit Machault et les crêpes d'Il Villaggio ont contribué à la bonne ambiance générale. L'OMS tient à remercier Christian Poteau et Jean-Louis Thiériot pour leur contribution dans ce tournoi. Enfin, toutes les sections de l'OMS se sont retrouvées autour d'un apéritif le 30 juin et le 2 juillet, la session Djembel a proposé un spectacle de fin d'année plein d'enthousiasme. L'assemblée générale de l'OMS a eu lieu le 23 juin.

Pour l'année 2017-2018, les **six activités** sont **reconduites** :

- Tai-chi-chuan le lundi de 19 h 00 à 20 h 00 pour 130 €
- Fitness «Adulte» le mardi de 19 h 15 à 20 h 15 pour 80 €
- Djembel «Ado» à partir de 10 ans le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 pour 80 €
- Djembel «Adulte» le jeudi de 18 h 45 à 19 h 45 pour 130 €
- Pétanque pour 30 €
- Tennis cours et accès à la salle



Et **deux nouvelles activités** seront proposées à la rentrée :

- Fitness «Enfant» (avec professeur spécialisée) de 6 à 10 ans le mardi de 18 h à 19 h pour 80 € ; activité déjà tentée l'année dernière mais à l'OMS on persiste ! Car votre enfant va pouvoir

se dépenser tout en s'amusant. Au programme saut, course, travail de la coordination, jeux collectifs le tout en musique sur des petits circuits de 20 minutes répétés avec des moments de calme.

- Théâtre «Enfant» de 10 ans à 16 ans le mercredi à partir de 18 h 30 pour 30 € ; activité présentée ci-contre par l'initiateur et maître du jeu, Thierry.

Antony Lopez, président de L'OMS, remercie les professeurs et bénévoles pour leur implication et leur engagement au sein de l'association.

Les inscriptions se dérouleront,
LE 9 SEPTEMBRE 2017 À 10 H 30, À LA SALLE DES FÊTES.

Facebook : Oms Machault

Mail : oms.machault@gmail.com

La section Théâtre «Jeunes», une activité digne d'un sport extrême

« La section théâtre « Jeunes » était une idée qui me trottait dans la tête depuis déjà longtemps. C'est quand un jeune de Machault m'a parlé de sa volonté de rejoindre une troupe suite à une première expérience et des difficultés qu'il rencontrait à en trouver une que je me suis décidé à concrétiser cette idée.

Cette section n'a pas vocation à être un cours magistral. J'ai de nombreuses expériences dans le théâtre depuis mon adolescence et j'ai pu accumuler des connaissances que je peux partager.

Les jeunes apprendront à placer leur voix, à respirer et à se déplacer sur scène dans des ateliers ludiques où le rire et la bonne humeur seront la règle. Parallèlement, nous préparerons un spectacle pour la fin de saison qui sera certainement composé de plusieurs petites pièces. Si cela est possible, il y aura plusieurs représentations, pourquoi pas dans d'autres villages.

J'invite tous les jeunes de 11 à 16 ans à venir s'essayer au théâtre. L'expérience du trac, la montée d'adrénaline de l'entrée sur scène et la fierté d'avoir réussi valent tous les sports extrêmes. »

Thierry Martin

CLUB DES AÎNÉS : *Le renouveau*



Le Club des aînés de Machault s'est agrandi et compte désormais 32 adhérents. Des rencontres ou sorties sont organisées une fois par mois le plus souvent à la salle des fêtes du village où les adhérents se retrouvent avec plaisir. Parmi celles-ci, on peut noter :

- un loto à la salle des fêtes, le 10 janvier
- un repas « choucroute » organisé dans le restaurant du village « Au P'tit Machault », le 18 février
- un thé dansant à la salle des fêtes, le 21 mars
- la visite de la chocolaterie de Nemours « Des Lis Chocolat », le 11 avril
- une soirée théâtre au Châtelet-en-Brie, «Les Belles-Soeurs» par la Compagnie Tidcat, le 22 avril
- un goûter accompagné de jeux de sociétés et belote à la salle des fêtes, le 26 mai
- un goûter accompagné de jeux, belote, tricotage et pétanque, le 30 juin.

Le Club des aînés remercie Christian Poteau, Maire de Machault et Jean Louis Thiériot, conseiller départemental, pour leur soutien et leurs subventions au bénéfice du club. Celles-ci ont été appréciées, elle permettront d'organiser des événements plus qualitatifs.

Inscription pour une manifestation le 8 septembre



Le Club des aînés propose une journée récréative sur le thème de la magnétothérapie à partir de 9 h le vendredi 8 septembre 2017, à la salle des fêtes. Cette journée entièrement gratuite sera ouverte aux seniors adhérents ou non à l'association. Au programme, petit-déjeuner, conférence

santé, déjeuner et super loto. Les inscriptions sont en cours car un minimum de vingt réservations est nécessaire au maintien de cette journée.

Pour information, la magnétothérapie produit de l'énergie magnétique en vue de réduire les inflammations, gonflements et autres douleurs.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus dès le mois de septembre, n'hésitez pas à venir les rejoindre, pour un tarif annuel de 25 €.

Pour toute inscription, vous pouvez joindre le secrétariat du club au 06 22 51 17 96.

Les FESTIV'Alliés

ZOOM

Un Troc aux Plantes en partenariat avec l'Ânerie Bacotte



Les festivités de la 9^e édition du Troc aux plantes des Festiv'Alliés se sont déroulées le 1^{er} mai 2017 sur la prairie du tennis. Si le Troc aux plantes est toujours basé sur l'échange de plants, graines, boutures, godets, outils, pots, revues de jardin et les expériences de chacun, cette année le partenariat avec l'Ânerie Bacotte, centre de randonnée asine de Bois-le-Roi a été une véritable réussite. Monika et Michel Brun ont démontré que l'âne est un véritable outil de développement durable et touristique du territoire, et qu'il est un médiateur avéré entre l'homme et son environnement. De nombreux machauliens sont venus nous rendre visite en famille ou pas. Ce fut un réel plaisir de partager ce moment avec eux.

Le matin, pendant une heure, une randonnée avec les ânes dans la Vallée de Javot a été organisée au départ du tennis. Vers 12 h 30, un pique-nique tiré du panier a été partagé, à l'abri sous des tentes. Le troc a repris alors que l'Ânerie Bacotte proposait parallèlement aux visiteurs de s'entraîner avec les ânes sur un parcours de maniabilité, de 14 h 30 à 16 h 30. Des animations destinées aux enfants étaient également organisées tout au long de la journée. Chaque année la convivialité du Troc aux plantes demeure mais sa formule évolue, pour le plaisir de tous.

La saison prochaine

Les Festiv'Alliés continuent leur aventure pour la saison 2017/2018. Ils vous proposeront une randonnée en octobre 2017, un concert gospel en décembre 2017, un concert en mars 2018, et un troc aux plantes exceptionnel pour la 10^e édition.

Au plaisir de vous retrouver.

L'équipe des Festiv'Alliés
Sylvie, Michel et Béatrice

Contact : 06 14 44 63 08 - lesfestivallies.machault@laposte.net

COMMERCES ET ENTREPRISES

Vie **ECONOMIQUE** locale

Si vous êtes artisan, commerçant ou profession libérale et que votre activité s'exerce à Machault, cette tribune est la vôtre. Pour vous faire connaître, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Bar-brasserie-tabac

AU P'TIT MACHAULT

22 rue des Trois Maillets

Tél. : 06 98 86 30 88

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7 h 00 à 19 h 30 et le samedi de 8 h à 14 h.

Brasseur

BRASSERIE DE LA VALLÉE JAVOT

Tél. : 01 64 23 65 55

Port : 06 81 86 29 62

<http://srouhen.wix.com/biere-de-javot>

Food truck pizza

M. VIANA ET Mlle PÉRAUD

Tél. : 07 50 66 65 56

Coiffure à domicile

JENNIF'HAIR

Secteur Machault et alentour 25 km

Tél. : 06 60 09 70 95

Décoratrice

Étalagiste - Formatrice

LA DÉCO D'AB

Tél. : 06 10 04 51 78

www.agnesbichat.com

Services à la personne (ménage - repassage - aide aux courses)

ANNE BELZIC SERVICES

9, rue de Champagne

Tél. : 06 80 40 95 23

Immobilier

YVONNE WERDIER

Tél. : 06 81 01 64 99

yvonne.werdier@iadfrance.fr

Maison et Jardin

Hypnothérapeute

SOLUTION HYPNOSE

Stéphanie Capart

Tél. : 06 14 59 16 76

www.solution-hypnose.fr

Rénovation immobilière

QUELQU'UN POUR LE FAIRE

Jean-Fred Fiaux

17, rue de Champagne

Tél. : 06 20 74 55 11

Ébéniste

PATRICE BIDAUT

51, rue des Trois Maillets

Tél. : 01 64 23 62 81

Menuiserie

MENUISERIE JL

Zone Artisanale de Villiers

Tél. : 01 64 23 88 31

Carrelage

SMPG MARBRES

ET PIERRES DU GATINAIS

Zone Artisanale du Hameau de Villiers

Tél. : 01 64 29 97 97

Entretien de parcs et jardins

THIERRY TRANCHANT

4, Place de l'Eglise

Tél. : 01 64 23 86 25

Paysagiste

ECO PAYSAGE 77

4, rue de Bailly

Tél. : 09 67 00 22 36

www.eco-paysage-77.fr

Pépiniériste

EARL PÉPINIÈRES DE VIEUX CHAMPAGNE

Thibault Compin

Tél. : 01 64 01 61 79

Réparation de bâches Maintenance textile et métallo textile

TECHNYCLEAN

Zone Artisanale Hameau de Villiers

Tél. : 01 64 23 61 90

www.technyclean.fr

Maintenance et réparation Machines-outils

A.D.E.M. -MO

Zone Artisanale du Hameau de Villiers

Tél. : 01 60 74 22 00

www.adem-mo.com

Les COMMERCES de PROXIMITÉ

Au P'tit Machault

Les soirées à thème « Paella », « Saint-Patrick », « Fête de la musique » ont rassemblé de nombreux machauliens depuis l'ouverture du restaurant. La soirée du 23 juin a été particulièrement conviviale. La municipalité a pris les mesures qui s'imposaient afin d'assurer la sécurité du public présent en fermant les deux extrémités de la rue des Trois Maillets.



« Nous remercions Gilles et Gérard, pour l'ambiance musicale, Il Villagio et la municipalité pour leur collaboration ». Isabelle et Guillaume



La terrasse du P'tit Machault

Au P'tit Machault

Facebook : Au P'tit Machault

22 rue des Trois Maillets

Tél. : 06 98 86 30 88.

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi de 7 h 00 à 19 h 30 et le samedi de 8 h à 14 h.

(Horaires d'été : samedi de 9 h à 12 h)

Au P'tit Machault sera fermé cet été du 28 juillet au 28 août 2017.

FERMETURE DE L'ÉPICERIE/PIZZERIA IL VILLAGIO

À partir du 17 août, vous ne trouverez plus vos pizzas à l'épicerie/pizzeria Il Villagio mais un food truck pizza qui sera trois fois par semaine place du pressoir. Les jeudi, vendredi et samedi, de 17 h 30 à 21 h 00. Les livraisons à domicile seront maintenues.

Tél. : 07 50 66 65 56.

Agenda 2017

—

JUILLET

VENDREDI 14

Brocante
Rue des Trois Maillets

SEPTEMBRE

SAMEDI 2

Fête du village
(Organisation commission Fêtes et cérémonies en partenariat avec les associations)

SAMEDI 9

Inscriptions à l'OMS
Salle des Fêtes
(Organisation OMS)

OCTOBRE

DIMANCHE 8

Marché d'automne
(Organisation commission Fêtes et cérémonies)

NOVEMBRE

SAMEDI 11

Cérémonie commémorative
Devant la mairie à 10 h 30
(Organisation commission Fêtes et cérémonies)

Et près de chez vous...

Festival de théâtre « Les Briardises »

DU 30 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE 2017

www.gah-briardises.com

Astreinte des élus

Afin de répondre en cas d'urgence au besoin des habitants, des astreintes continuent d'être assurées par les élus. Nous vous rappelons les coordonnées du numéro unique à composer les week-ends et jours fériés : **06 86 69 40 09**

Numéro supplémentaire d'urgence
Gendarmerie du Châtelet-en-Brie : 01 60 69 40 16
Christian Poteau : 06 26 57 30 63

Mairie de Machault

24 rue des Trois Maillets - 77133 Machault
Tél. : 01 64 23 85 76
E-mail : mairiemachault@wanadoo.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 00
Le samedi : de 10 h à 11 h 30

Nota bene : La mairie est fermée les après-midi ainsi que les samedis pendant les vacances scolaires. Pour toute urgence, vous pouvez contacter l'astreinte ou Christian Poteau.

Boîte aux lettres : encore un petit effort

La municipalité et la Poste (les remplaçants) vous remercient de faire un effort quant à l'identification de vos boîtes aux lettres afin de faciliter la distribution d'information et de courrier.

